

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

IMPORTANTES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Lorsqu'on emploie de l'équipement électrique, il faut toujours prendre des précautions de base, comme les suivantes:

- a) **LIRE ET RESPECTER TOUTES LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.**
- b) NE PAS utiliser les dispositifs à l'extérieur.
- c) NE PAS installer les dispositifs près de radiateurs électriques ou au gaz.
- d) Installer les dispositifs à des endroits et des hauteurs d'où ils ne pourront facilement être manipulés par du personnel non autorisé.
- e) NE PAS utiliser de l'équipement accessoire non recommandé par le fabricant.
- f) NE PAS employer les dispositifs pour des usages autres que ceux pour lesquels ils sont conçus.

CONSERVER LES PRÉSENTES DIRECTIVES

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER AU CÂBLAGE.**
- Installer et utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- N'utiliser ce dispositif qu'avec **du fil de cuivre seulement.**
- Les contrôleurs doivent être fixés à des surfaces exemptes de vibrations.
- Ne pas effectuer de terminaisons au moyen de fils de type informatique, comme ceux de catégorie 5/5e.
- Les contrôleurs ne peuvent être installés à moins de 4,5 m les uns des autres.
- Les contrôleurs doivent être installés à une distance d'au moins 2 m des bouches d'aération, des appareils de traitement de l'air et des surfaces réfléchissantes (fenêtres/miroirs).
- Ne pas toucher la surface des lentilles. Les surfaces externes peuvent être essuyées au moyen d'un chiffon humide seulement.

GUIDE D'INSTALLATION

FRANÇAIS

DESCRIPTION

Les nouveaux contrôleurs de pièce Provolt™ à technologie Bluetooth™ représentent la toute dernière génération en matière de commande d'éclairage. Ces dispositifs novateurs se servent d'une application mobile de Leviton qu'on peut facilement télécharger dans des tablettes ou téléphones intelligents. Permettant aux utilisateurs d'ajuster ou d'automatiser sur place ou à distance le fonctionnement de leurs luminaires, ils combinent le fossé entre les contrôleurs ordinaires et les systèmes d'automatisation complète.

Facile à télécharger, l'application Provolt™ de Leviton est compatible avec les appareils Android ou iOS. Elle est conviviale et affiche des options de menu intuitives permettant de commander des contrôleurs de la même gamme.

Les modèles **O5C20-MDW** et **O6C20-MDW** à tension régulière utilisent des détecteurs d'occupation bitemporels (infrarouges et ultrasons) et des photocellules pour assurer efficacement la commande automatique de l'éclairage. Les détecteurs allument les lumières et les maintiennent sous tension tant que des mouvements sont captés, puis les éteignent une fois le délai prescrit écoulé. Les photocellules mesurent quant à elles la luminosité ambiante et régulent l'intensité des luminaires en conséquence, permettant ainsi d'économiser l'énergie, tout en respectant les rythmes circadiens des occupants.

Le modèle **V6C20-MDW** à tension régulière emploie aussi un détecteur d'occupation multitemporel, mais il offre en outre une fonction de mise hors tension partielle. Les utilisateurs peuvent allumer les luminaires manuellement grâce à un interrupteur à basse tension muni d'un levier à contact momentané, ou encore à un poste de commande PLVSW à 1, 2 ou 4 boutons. Le détecteur éteint les lumières quand son aire se vide et le délai prescrit s'est écoulé. **REMARQUE** : on peut associer plusieurs interrupteurs ou postes à un seul contrôleur.

En combinant les modes de détection à ultrasons (effet de décalage Doppler), d'une sensibilité maximale, et à infrarouges, moins sensible aux déclenchements importants, ces dispositifs constituent un des meilleurs choix sur le marché.

Les modèles **O5C04-IDW** et **O6C04-IDW** à tension régulière emploient des détecteurs à infrarouges et des photocellules pour commander automatiquement et efficacement l'éclairage d'une pièce. Les détecteurs allument les lumières et les maintiennent sous tension tant que des mouvements sont captés, puis les éteignent une fois le délai prescrit écoulé. Les photocellules mesurent quant à elles la luminosité ambiante et régulent l'intensité des luminaires en conséquence, permettant ainsi d'économiser l'énergie, tout en respectant les rythmes circadiens des occupants.

Le modèle **V6C04-IDW** à tension régulière emploie aussi un détecteur d'occupation à infrarouges, mais il offre en outre une fonction de mise hors tension partielle. Les utilisateurs peuvent allumer les luminaires manuellement grâce à un interrupteur à basse tension muni d'un levier à contact momentané, ou encore à un poste de commande PLVSW à 1, 2 ou 4 boutons. Le détecteur éteint les lumières quand son aire se vide et le délai prescrit s'est écoulé. **REMARQUE** : on peut associer plusieurs interrupteurs ou postes à un seul contrôleur.

Grâce à l'immunité supérieure aux déclenchements intempestifs de la technologie à infrarouges, ces détecteurs offrent toujours une performance exceptionnelle.

Employant la toute dernière technologie à microprocesseurs, ils analysent et recifient en outre leurs réglages en fonction des circonstances changeantes, ce qui a pour effet d'optimiser continuellement leur rendement.

OUTILS REQUIS

- Tournevis ordinaire/Phillips
- Tournevis à petite lame
- Coupe-fil
- Dénudeur

PIÈCES COMPRISES

- Contrôleur de pièce [1]
- Plaque de fixation de 4 po<sup>2</sup> (25,8 cm<sup>2</sup>) [1]
- Vis n° 6-32 de 1 1/2 po (3,8 cm) [2]
- Lentille à portée moyenne (cadre rouge) [1, en option]
- Lentille à portée étendue posée (cadre noir) [1, posée]
- Protège-bornes à tension régulière [1]
- A Collecteur de lumière oblique [1, en option]
- Collecteur de lumière plat [1, posé]
- Obturateur perforé de 360° [1]
- Connecteur à basse tension [1]
- Demi-obturateur [1]
- Tube d'isolation [1]

INSTALLATION

**1 AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et S'ASSURER que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation!**

**2 PRÉPARATION ET RACCORDEMENT DES FILS:**

Raccorder les fils conformément au **SCHEMA DE CÂBLAGE** approprié, en procédant comme suit:

- S'assurer que les brins des fils de la boîte de raccordement sont bien droits.
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte de raccordement de la manière illustrée. Gabarit de dénudage 3/4"
- Effectuer le câblage conformément à ce qui suit:

**Fils de ligne, de neutre et de charge (cuivre)**

Calibre de 12 à 18 AWG (3,3 à 0,75 mm<sup>2</sup>)

Couple de 20 lbf·po (23 kgf·cm).

**Fils de commande (commutation manuelle, adaptation de la consommation et gradation de 0-10 V)**

Calibre de 16 à 26 AWG (4,0 à 0,12 mm<sup>2</sup>)

Couple de 2,5 lbf·po (2,88 kgf·cm).

**REMARQUE** : le parcours total des fils à basse tension ne peut dépasser 800 pi (un peu plus de 240 m).

**3 CÂBLAGE DU CONTRÔLEUR DE PIÈCE:**

Insérer les fils dans les bornes appropriées. Utiliser un tournevis pour serrer ces dernières sur les fils. **REMARQUE** : les fils doivent être insérés dans les trous du dessus du contrôleur, puis retenus par une rondelle sur leurs bornes respectives, qui seront ensuite recouvertes du protecteur fourni.

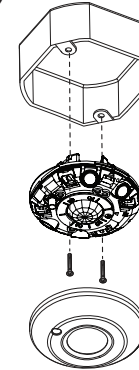
- a) Le ou les fils de charge à la ou aux bornes de charge (LOAD).
- b) Le fil de neutre à la borne de neutre (NEUTRAL).
- c) Le ou les fils de ligne à la ou aux bornes de ligne (LINE).
- d) Raccorder le fil violet au conducteur positif et le fil rose au conducteur commun de la ligne de 0-10 V en employant le mode de câblage de classe 1 ou 2, selon les indications des directives/étiquettes des charges ou ballasts à commande.
- e) Raccorder les fils de commutation manuelle (MANUAL SWITCH) et d'adaptation de la consommation (DEMAND INPUT) à leurs bornes respectives. **REMARQUE** : selon la date de fabrication du dispositif, le fil rose de 0-10 V pourrait être gris.

REMARQUES :

- Dans le cas d'unités à deux zones, les deux charges DOIVENT être alimentées sur la même phase.
- Le câblage de classe 2 doit passer dans le tube d'isolation fourni à l'intérieur de la boîte de raccordement.

En présence d'une boîte octogonale de 4 po (10,2 cm) profonde de 2,125 po (5,4 cm) (Fig. 1)

- Insérer les fils d'alimentation dans la boîte en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
- Visser partiellement deux vis 8-32 (non comprises) dans les trous de fixation de la boîte.
- Sortir les deux fourches de retenue correspondant aux positions des deux vis.
- Aligner le contrôleur de manière à pouvoir insérer les vis dans les trous de fixation de la boîte.
- Rentrer les fourches de retenue.
- Serrer fermement les vis.



En présence d'une boîte carrée de 4 po (10,2 cm) profonde de 1,5 po (3,8 cm) (Fig. 2)

- S'assurer que le collier d'entrée de câble/conduit est dans un coin de la boîte.
- Insérer les fils d'alimentation dans la boîte en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
- Installer un cadre pour deux dispositifs (non compris) sur la boîte.
- Visser partiellement les deux vis 6-32 fournies dans les trous de fixation de la boîte.
- Sortir les deux fourches de retenue correspondant aux positions des deux vis.
- Aligner le contrôleur de manière à pouvoir insérer les vis dans les trous de fixation de la boîte.
- Rentrer les fourches de retenue.
- Serrer fermement les vis.

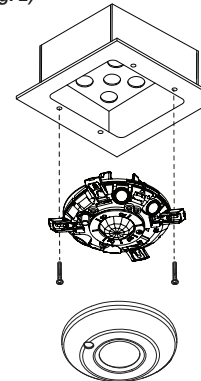
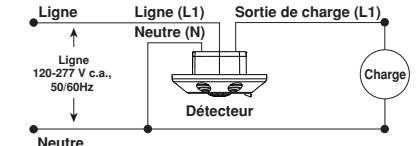


Schéma de câblage 1 (modèles à une zone)

Tension régulière



Circuit de classe 1 ou 2

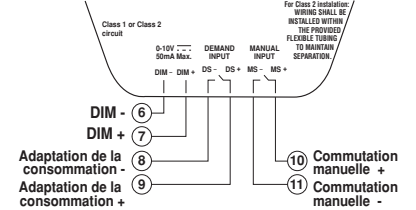
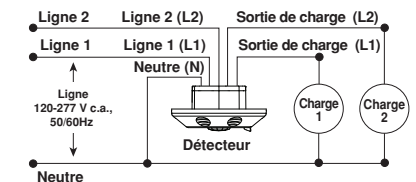


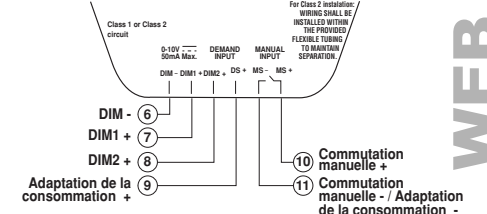
Schéma de câblage 2 (modèles à deux zones)

Tension régulière

(les deux lignes DOIVENT être alimentées sur la même phase)



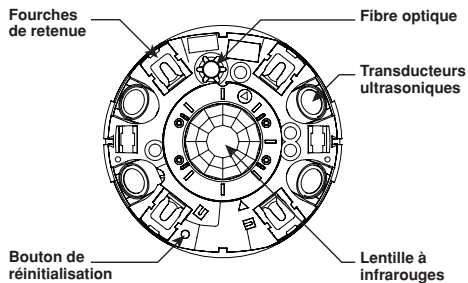
Circuit de classe 1 ou 2



## FONCTIONNEMENT DU CONTRÔLEUR

On peut trouver une description complète des modes de fonctionnement et des réglages par défaut des contrôleurs de pièce dans l'application mobile Provo™.

- **Délai d'éteinte** : le contrôleur est conçu pour éteindre ses charges quand aucun mouvement n'est détecté pendant un délai choisi. Ce délai peut être réglé au moyen de l'application Provo™ téléchargée sur un appareil mobile.
- **Délai de passage** : cette fonction est utilisée dans les pièces où on ne fait que passer. Quand on la choisit, le contrôleur fonctionne de la façon suivante. Quand une personne entre dans la pièce, les lumières s'allument. Si la personne part avant le délai de passage par défaut (2,5 minutes), les lumières s'éteignent tout de suite. Si une présence est encore détectée après ce laps de temps, le contrôleur poursuit selon ses réglages normaux.
- **Sensibilité** : la sensibilité de la détection à infrarouges et à ultrasons est automatiquement réglée en fonction de la pièce couverte et des objets qu'elle contient, de manière à optimiser le fonctionnement du contrôleur et à minimiser les mises sous/hors tension intempestives.
- **Réinitialisation** : en appuyant sur le bouton de réinitialisation pendant au moins cinq secondes, on peut remettre les réglages d'adaptation et de photocellule aux valeurs par défaut.
- **Test** : ce mode sert à la vérification du fonctionnement du dispositif seulement (délai d'éteinte de quatre secondes). **REMARQUE** : en activant ce mode, on réinitialise les données d'adaptation automatique.
- **Interrupteur de commutation manuelle** : interrupteur à levier, à basse tension et à contacts momentanés, ou poste de commande PLYSW à 1, 2 ou 4 boutons, permettant d'outrepasser les états d'occupation et de commander manuellement l'éclairage.
- **Interface d'adaptation de la consommation** : cette entrée est conçue pour relier le contrôleur à un système d'immotique ou d'adaptation de la consommation, ou à n'importe quel type de dispositif à fermeture de contact, de manière à forcer la sortie de 0-10 V à diminuer de 15 à 50 % selon le réglage choisi dans l'application Provo™.



## FONCTIONNEMENT PAR PHOTOCELLULE

On peut trouver une description complète du calibrage et du fonctionnement de la photocellule des contrôleurs de pièce dans l'application mobile Provo™.

### GRADATION

La photocellule commande un ballast ou un régulateur de DEL réglable de 0-10 V c.c. de façon à obtenir des économies d'énergie optimales tout en maintenant des niveaux normaux d'éclairage (NNE). Quand il n'y a aucune lumière naturelle, elle permet à sa charge de fonctionner à son intensité maximale. À mesure que l'éclairage ambiant augmente, cette dernière se tamise. Quand l'intensité minimale est atteinte, si on a activé la fonction de mise hors tension, le dispositif éteint le luminaire si la luminosité reste au-dessus du NNE pendant 30 secondes ou plus. Celui-ci demeure éteint jusqu'à ce que la luminosité se tienne sous le NNE, également pendant 30 secondes ou plus. Il se rallume alors à son intensité minimale. Au besoin, la photocellule augmente sa sortie lumineuse pour atteindre le NNE. Ensuite, elle continue d'augmenter ou commence à diminuer son intensité afin de maintenir ce dernier. L'option de taux de tamisage de l'application mobile Provo™ fait en sorte que les transitions lumineuses soient imperceptibles pour les occupants.

## FONCTIONNEMENT À DEUX ZONES (modèles X6CXX SEULEMENT)

Le fonctionnement en deux zones est idéal pour les aires plus vastes où on trouve des rangées parallèles de luminaires, comme dans les salles de classe. En effet, dans de tels endroits, l'apport lumineux diminue à mesure qu'on s'éloigne des fenêtres (ou d'une autre source d'éclairage ambiant). Il serait donc préférable que les rangées de luminaires plus éloignées soient commandées par une sortie distincte. Or, les modèles à deux zones (X6CXX) offrent cette possibilité. La luminosité de la zone 1 (charge 1) se règle au moyen de l'application mobile Provo™ (celle de la zone 2 se tamise ou s'intensifie proportionnellement).

**REMARQUE** : lorsqu'on installe un modèle X6CXX, il faut raccorder les luminaires le plus près des fenêtres à la borne de charge 1 (LOAD 1), et les fils de commande de 0-10 V à la sortie de gradation 1 (DIM 1).

## TÉMOIN À DEL

- ROUGE**
- S'allume pendant une seconde quand des mouvements sont détectés par infrarouges.
  - Reste allumé pendant deux minutes, puis clignote pendant trois minutes durant la procédure de calibrage manuel de la photocellule.
  - Reste allumé pendant plus de deux minutes pour indiquer une défaillance du dispositif.
  - Passe du rouge au bleu pour indiquer que le dispositif est en mode de localisation déclenché par l'application mobile Bluetooth Provo™.
- VERT**
- S'allume pendant une seconde quand des mouvements sont détectés par ultrasons.
  - Clignote rapidement en mode d'allumage forcé.
  - Passe du vert au bleu lors de communications au protocole Bluetooth™ Low Energy (BLE) avec l'application mobile.
  - Reste allumé pendant 24 h durant la procédure de calibrage automatique de la photocellule.
- JAUNE**
- Clignote rapidement en mode de vérification.
  - Reste allumé en cas d'erreur de communications au protocole BLE.
- BLEU**
- S'allume pendant une seconde toutes les minutes en cas de commande prioritaire.
  - S'allume brièvement toutes les 30 secondes quand le signal d'adaptation de la consommation est actif, ou quand les communications au protocole BLE sont prioritaires.
  - Reste allumé pendant deux secondes toutes les 30 secondes quand la photocellule maintient les charges hors tension.
  - Reste allumé en cas d'erreur de calibrage automatique de la photocellule.
  - Passe du rouge au bleu pour indiquer que le dispositif est en mode de localisation déclenché par l'application mobile Bluetooth Provo™.

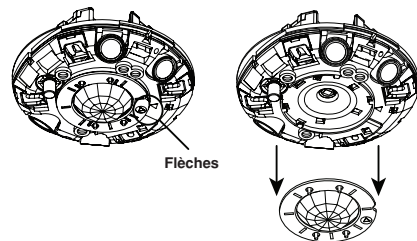
## CHAMP DE VISION

OxC20-MDW/VxC20-MDW - 189 m<sup>2</sup> (2000 pieds carrés)  
OxC04-IDW/VxC04-IDW - 42-140 m<sup>2</sup> (450-1500 pieds carrés)

- **Lentille à portée moyenne (cadre rouge)** : hauteur d'installation de 13 à 20 pi (environ 4 à 6 m)
- **Lentille à portée étendue (cadre noir)** : hauteur d'installation de 8 à 12 pi (environ 2,5 à 3,5 m)

### CHANGEMENT DE LENTILLE

Tourner la lentille de façon à aligner les flèches et sortir cette première du contrôleur.

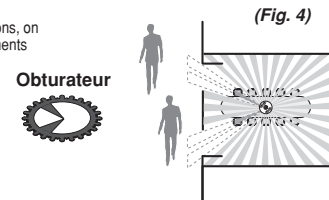


## GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la Manufacture Leviton du Canada S.R.L., au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelque manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

## SCHEMA D'EMPLACEMENT

En masquant deux sections, on peut bloquer les mouvements d'un couloir adjacents



## RÉGLAGES

### COMMANDE DU CONTRÔLEUR VIA BLUETOOTH™

Télécharger l'application Provo™ de Leviton dans l'appareil mobile voulu.

- Android** : sélectionner l'icône Google Play Store à l'écran de l'appareil mobile, ou se rendre au <http://play.google.com> depuis celui d'un ordinateur. Suivre les directives pour obtenir l'application.
- iOS** : sélectionner l'icône de l'App Store à l'écran de l'appareil mobile, ou passer par un compte iTunes pour obtenir l'application à partir d'un ordinateur.

Une fois l'application téléchargée, suivre les directives à l'écran pour associer l'appareil mobile aux dispositifs Provo™.

### PORTÉE BLUETOOTH™

Pour obtenir les meilleurs résultats possible, les opérations de programmation ou de réglage au moyen de l'application Provo™ devraient être effectuées directement en dessous du dispositif visé. La portée maximale recommandée est de 25 pi (un peu plus de 7,5 m).

### DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

- **Les lumières ne s'allument pas**
  - Le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché.
  - Le mode de mise hors tension forcée est activé. Pour le désactiver, se reporter aux directives fournies dans l'application mobile Provo™.
- **Les lumières restent allumées**
  - Il y a des mouvements constants. Pour le vérifier : réduire de 25 % la sensibilité (IR ou US) depuis l'application mobile Provo™ ou retirer la source des mouvements. Si le problème persiste, déplacer le contrôleur.
  - Le mode de mise sous tension forcée est activé. Pour le désactiver, se reporter aux directives fournies dans l'application mobile Provo™.
- **Les lumières restent allumées trop longtemps**
  - Le délai d'éteinte est trop long. Vérifier les réglages au niveau de l'application mobile Provo™; normalement, le délai devrait être fixé à 10 minutes.

## DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC

### Partie 15.19, section 7.15 du CNR-Gen

Les produits décrits aux présentes sont conformes aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC. Ils peuvent être utilisés à condition qu'ils (1) ne causent aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soient pas affectés par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

### Avertissement (Partie 15.21)

Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation des produits décrits aux présentes. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable en milieu résidentiel. Les produits décrits aux présentes génèrent, utilisent et peuvent irradier de l'énergie haute fréquence; s'ils ne sont pas installés et utilisés conformément aux directives, ils peuvent engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si les produits sont sources de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en les mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer les antennes réceptrices;
- augmenter la distance entre les produits et les récepteurs;
- brancher les produits à une prise sur un circuit autre que celui où sont branchés les récepteurs;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

## DÉCLARATION DE CONFORMITÉ D'INDUSTRIE CANADA

En vertu de la section 8.4 du CNR-Gen, les produits décrits aux présentes sont conformes aux cahiers des charges sur les normes radioélectriques d'ISDE pour les produits exempts de licence. Ils peuvent être utilisés à condition qu'ils (1) ne causent aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soient pas affectés par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

## REMARQUE RELATIVE AU CÂBLAGE DE CLASSE 2

Le circuit de gradation de 0-10 V c.c. peut être raccordé suivant le mode de câblage de classe 1 ou 2. Si on s'en sert comme commande de classe 2, tous les autres dispositifs du circuit doivent l'être aussi. Le contrôleur devra en outre être raccordé suivant les directives ci-dessous, lesquelles sont conformes à l'article 725.136 (d) du NEC américain (NFPA 70).

**Câblage de classe 2** : les fils de commande de 0-10 V doivent être mécaniquement isolés de ceux de classe 1 (conducteurs de ligne, de neutre et de terre). Pour ce faire, il faut employer les méthodes suivantes :

- 1) Utiliser des tubes de silicone ou un autre type de manchons non conducteurs pour recouvrir individuellement les fils de commande violet et rose logés dans la boîte murale, jusqu'au point où ils ressortent de cette dernière.<sup>1,3</sup>
- 2) Utiliser des connecteurs approuvés pour relier les fils violet et rose aux fils de commande de 0-10 V du bâtiment.<sup>2,3</sup>
- 3) Si des fils de commande cotés CL3, CL3R ou CL3P (ou des substituts autorisés) sont utilisés pour relier des dispositifs au sein du bâtiment, des tubes de silicones ou d'autres manchons non conducteurs doivent recouvrir ces fils du contrôleur au point où ils ressortent de la boîte murale.<sup>1,2,3</sup>

- 1 Les tubes ou manchons doivent avoir été approuvés par un laboratoire reconnu à l'échelle nationale (UL/CSA/ETL) comme étant aptes à assurer une séparation mécanique égale à 0,25 po (6,35 mm) dans l'air.
  - 2 Les capuchons reliant les fils de commande de 0-10 V doivent avoir été approuvés et HOMOLOGUÉS.
  - 3 Les tubes, manchons et connecteurs doivent être fournis par l'entrepreneur chargé de l'installation.
- REMARQUE** : selon la date de fabrication du dispositif, il se peut que le fil rose de 0-10 V pourrait être gris.

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DROITS ET AUX MARQUES

Le terme Provo™ est une marque de commerce de la société Leviton Mfg. Co., Inc.

Le terme et les logos Bluetooth™ sont des marques déposées de la société Bluetooth SIG, Inc. utilisées par Leviton Mfg. Co., Inc. en vertu d'une licence. Les autres appellations et marques de commerce qui apparaissent aux présentes appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

L'utilisation ici de marques de commerce ou de service, d'appellations commerciales ou encore de noms de produits d'entreprises tierces n'est qu'à titre informatif; leur intégration aux présentes ne saurait être interprétée comme un témoignage d'affiliation, de parrainage ou d'appui envers leurs propriétaires respectifs.

Aucune partie du présent document ne peut être reproduite, transmise ou transcrite sans une autorisation expresse écrite par Leviton Mfg. Co., Inc.